

Préfecture de la région Rhône-Alpes

Conférence Régionale de Santé

Madame Bernadette DEVICTOR
Présidente

Bureau de la Conférence Régionale de Santé

Relevé de conclusions de la réunion de bureau du 16 avril 2007

Personnes présentes :

Madame DEVICTOR présidente
Docteur OLAGNIER, DRASS

Monsieur MOREL (collège 1)
Docteur BOIGE-FAURE (collège 1)
Monsieur PELEGRIN (collège 2)
Monsieur CATON (collège 3)
Monsieur MICHELET (collège 3)
Monsieur JERABEK (collège 4)
Madame CORBIN (collège 5)

Personnes excusées :

Monsieur FABRY (collège 5)
Madame PIEGAY (collège 6)
Monsieur ROMBEAUT (collège 6)

CRS plénière le 21 juin 2007

La CRS plénière aura lieu le 21 juin prochain (journée) à l'ENS (Gerland).
Les membres du collège 4 seront convoqués à 09h00 pour procéder aux élections du suppléant du collège au bureau. La séance plénière débutera à 09h45.

L'ordre du jour

⇒ 09h45 – Début

- Point sur les travaux de la CRS Rhône-Alpes :
rapport d'activité 2006
commission spécialisée sur le suivi et l'évaluation
- Point sur Etats régionaux de la prévention
- Nouvelles de la Conférence Nationale de Santé (composition, avis, ..)

⇒ 10h20

Présentations institutionnelles :

- Plan régional santé au travail¹
- Information sur le site internet PRSP (DRASS)
- Information sur la politique d'évaluation du PRSP par le GRSP

⇒ 14h00/17h00

- Présentation et débat sur le premier rapport de la CRS « respect des droits des usagers et des malades dans le système de santé »
- Vote sur le rapport

Les membres du bureau souhaitent qu'une future plénière en fin d'année 2007 porte plus précisément sur la souffrance psychologique et fasse le point sur le Plan National « santé mentale »

Le rapport « droit des malades et usagers »

la version « O » est balayée en séance - divers points sont à améliorer :

- des éléments sur les Ateliers santé ville seront apportés par Mme Boige-Faure
- les réactions du collègue n°3, qui figurent dans le compte rendu de la réunion de collège, seront examinées
- certaines données concernant des plaintes et réclamations concernant les chirurgiens dentistes sont à vérifier.

Le point sur :

⇒ **Conférence Nationale de Santé** : Mme Devictor fait part de la réunion du 22 mars 2007 au cours de laquelle a été adopté un « avis sur les voies d'amélioration du système de santé » (document en PJ). Ce document qui a été travaillé par un sous-groupe du bureau de la CNS a suscité beaucoup d'amendements et a fait l'objet de nombreuses interventions en séance ce qui créait une absence de visibilité sur le texte finalement soumis au vote. L'avis a été adopté à l'unanimité moins 8 abstentions (en majorité en provenance des CRS, en réaction au mode d'élaboration de l'avis).

La CNS a également voté une motion pour demander des moyens supplémentaires pour le bon fonctionnement des Conférences Régionales, et pour que les institutions contribuent plus fortement au rapport « droits des usagers » dans chaque région (voir pièce jointe).

Mme Boige-Faure s'interroge sur les articulations entre les instances que sont la CNS, le Haut Conseil de Santé Publique, la Société Française de Santé Publique, qui sont amenés à débattre et émettre également des avis sur l'organisation du système de santé.

⇒ Rencontre de deux membres du bureau (Mme Devictor, Mme Piegay) avec le groupe de travail « évaluation » du GRSP.

¹ Mme Boige Faure souligne l'intérêt qu'il y a à établir une relation plus régulière avec les acteurs du PRST ; le bureau retient l'idée d'inviter régulièrement aux plénières de la CRS l'association des médecins du travail.

La plate forme des attentes de la CRS a été ré-explicitée devant ce groupe de travail présidé par Mme Leuridan, directrice adjointe à la DRASS. Mme Devictor souligne qu'elle a été étonnée du discours de celle-ci concernant les moyens à consacrer à l'évaluation du PRSP : « tout ce qui sera financé en évaluation le sera au détriment des actions ».

Et elle souligne l'importance qu'il y a à consacrer des moyens à ce volet transversal comme cela a été souligné au moment du lancement du PRSP.

Mme Devictor rappelle que la mission de la CRS s'exerce sur l'évaluation du PRSP, sans doute plus largement que celle que le GRSP fera des actions qu'il financera.

Le bureau décide qu'un courrier soit adressé au directeur du GRSP pour rappeler les attentes de la CRS au directeur du GRSP.

Etats Généraux de la Prévention

Un point sera fait par Mme Leuridan au prochain bureau.

M. Jérabek est étonné que les associations de « l'ERSP » ne soient pas membres du Copil des EGP.

La prochaine réunion de bureau aura lieu :

le lundi 14 mai 2007 - de 14h00 à 17h00
à la CRAM Rhône-Alpes
Salle des commissions 1^{er} étage
26 rue d'Aubigny
Lyon 3ème